

pas cessé d'avoir "force de loi," parmi nous ; cependant, une circonstance toute providentielle semble nous obliger aujourd'hui, à nous écarter un peu de l'exemple de nos devancières. Cet événement si consolant pour nous, et déjà connu d'un grand nombre de nos lectrices, c'est la manifestation sensible et évidente du crédit dont jouit auprès de Dieu notre vénérée Mère de l'Incarnation. Oui, nous l'avons éprouvé par les faveurs miraculeuses qu'elle a daigné obtenir du Seigneur, elle est puissante auprès de Lui ; et quand Dieu lui-même se charge de faire connaître le mérite de sa servante, devons-nous garder encore le silence ? devons-nous dérober à la piété une partie des merveilles qu'il a opérées en elle pour l'établissement de cette maison, qui lui doit tout ce qu'elle a été et tout ce qu'elle est ?

Grâces éternelles en soient donc rendues à Dieu, le Père de toute miséricorde et l'auteur de tout don parfait !..... Reconnaissance à ces Mères, généreuses Fondatrices de notre Mouastère, ainsi qu'à cette longue suite de vierges ferventes qui ont continué jusqu'à nos jours l'œuvre de la fondation ! Honneur à ces vierges magnanimes qui, pendant que leurs pères et leurs frères, leurs neveux et leurs amis, prodiguaient au champ de bataille leur sang généreux pour la défense de la patrie, s'immolaient dans la solitude du cloître au service du Roi des rois !

Honneur aussi à ces pieux et braves chrétiens, ces Canadiens à la fois missionnaires et soldats qui, les premiers, furent appelés à répandre la foi catholique dans les vastes contrées de l'Amérique Septentrionale, et dont les filles, fidèles à la foi de leurs pères, ont si bien compris la sublime folie de la croix. Honneur à tous les états de cette vertueuse population du Canada, qui a donné à la Religion tant de sujets dévoués et dociles à la voix de